

Trafic d'influence ! Corruption : deux chefs d'inculpation qui chapeautent l'affaire de Nicolas Sarkozy.



Bismuth tenait absolument à déguster sa dinde avec maman, à Noël. Chante-moi une chanson douce chéri, sous le sapin. Bismuth appréhendait plus d'être privé de champagne et de bûche (il est gourmand : il aime les sous...des autres). C'est le fondement de la Droite locale qui sous les aspects socialistes coutumiers que l'on rencontre en France (spécificité française d'alléguer des arguments contraire à l'idéologie masquée que l'on défend), cultive l'art de semer le doute sur ses véritables opinion. 17 décembre 2020.

Le procès est renvoyé en mars 2021 pour un rendu de justice final ! 4 ans de prison dont deux fermes. Y aurait-il soudainement une volonté de faire appliquer les lois, en France, contre les élites politiques ? Les juges vont-ils frapper aux portefeuilles des escrocs (là où ça fait le plus mal!). Si Bismuth est condamné à de la prison ferme, ce sont les mamies, âgées de cinquante ans et plus, qui porteront le deuil ... 9 décembre 2020.

A peine le procès est-il entamé que les premiers signes de malaises médicaux font apparaître le doute dans ce qui est en train de devenir le procès de la Droite française post gaullienne -de Gaulle ayant été inhumé avec son idéologie surannée au profit d'un ultra libéralisme liberticide ! Médiapart en est le référent par excellence, ne serait-ce par l'intérêt qu'il porte à rendre compte publiquement des faits de ce rouage politico-financier, sur ce qui fut le financement occulte de la campagne électorale de Nicolas Sarkozy, alias Paul Bismuth, en 2007. Paulo, Lui, ne reconnaît rien dans ce que l'on Lui reproche ! Sa chère et belle épouse est là pour en témoigner ! L'argent qui servit à l'ascension électorale de Paul Bismuth donc (et nous utiliserons ce sobriquet surréaliste pour relayer 'l'information' nationale qui s'en suivra tout au long de cette nouvelle instruction) eût été offert par le défunt Mouammar Kadhafi qui tendait à remercier l'homme qui se lève très tôt le matin pour aller travailler d'où l'Appellation d'Origine Contrôlée : « *La France qui se lève tôt.* » Un magistrat s'étant fait porter pâle, manque à l'appel des premières confrontations des présumés inculpés dans cette affaire ubuesque caractéristique de la vie de Kadhafi, d'ailleurs. La Droite ainsi fragilisée déjà par l'affaire d'emplois intéressés de François Fillon et de son épouse, força ses anciens électeurs privés de leur loyauté, de se tourner vers le parti politique de Marine le Pen qui en changea l'intitulé afin d'édulcorer les fondements trop intimes de celles des thèses pétainistes. C'est fou ce que la politique peut engendrer comme idéologies de première nécessité, en des occurrences d'urgence non pas sanitaires, quoique, mais plutôt élitistes... Le candidat aux élections présidentielles de 2007, incarnant la Droite française, ainsi rénovée, reçut en signe de cadeau de bienvenue un costume flambant neuf d'une valeur trop onéreuse pour que le gift passât inaperçu... Fillon dut se revêtir avec ses ardes éculées.

-Dis-moi qui tu fréquentes, je te dirai ce que tu vaux !-

Une affaire banale donc. Il s'agit d'argent plus ou moins détourné, selon les

nécessités du moments, les soldes du black Friday, les occasions de véhicules neufs sur le boncoin, bref ! Tout un lot de justificatifs qui accusent quelques individus inculpés par un juge dont la sale rumeur déduit un certain acharnement parce qu'ils seraient tous issus de la droite. Les Républicains ayant été rebaptisés pour des circonstances aggravantes, afin d'éviter que les miasmes du passé vinsent hanter l'entité politique de Jacques Chirac, dit Jacou le Croquant, (*pax tecum sit*), les Gens de la Droite de l'époque s'exonèrent de ces magouilles dont ils ne savaient rien, évidemment ! La Gauche serait-elle à l'origine de ce complot ? Bref ! Revenons à nos loups !

A suivre avec Jean Canal. 24 novembre 2020. Jour de son anniversaire. Bon anniversaire Jean Canal ! C'est pas tous les ans que l'on fête ses 44 ans... Quelle jeunesse !

Suite de l'affaire en question.

Il y aurait eu escroquerie donc, a priori confirmée par les enquêtes qui suivirent les investigations ! Par qui ? Par les autorités compétentes, of course ! Lesquelles ayant fait profession dans la magistrature répondent de leur honorabilité envers les valeurs républicaines dont ils sont les garants, au regard de la loi, s'entend, en faisant appliquer icelle, en des clauses strictement scrupuleuses sans tenir compte des statuts socioprofessionnels usurpés pour des circonstances malhonnêtes ! Devant des éléments concrets, un recoupement ordonné permet de révéler la culpabilité d'un Tiers, quel que soit son poste dans la société ! C'est clair ! Oui mais, il y aurait un magistrat impliqué...c'est gênant ! Comme le souligna Balzac dans le Curé de Tours :

« On ne réussit, mon cher, qu'à force de se gêner. Jusqu'au jour où l'on gêne les autres. »

Ce fait divers complètement atténué par son côté mineur des forfaits commis, sans profonde réflexion d'usage en signe de protection parlementaire, risque, néanmoins, d'entrer dans les annales judiciaires des délits d'initiés relatifs à la politique française. Il rejoindrait ainsi moult actes de délinquance pratiquée avec une certaine désinvolture à l'encontre des électeurs qu'il fallait bien convaincre pour la bonne cause ! Crûtes-vous qu'il aurait fallu que Paul Bismuth, alias Paulo, au secret de son investiture à venir [SIC], révélât à ses électeurs l'objet de cette démarche tendancieuse dont l'intention fût de corrompre cette majorité en devenir ? Nenni !

Les moutons sont-ils responsables du sentier qu'ils suivent, sous les ordres du berger ? ! C'est plus du Balzac, mais du Jean canal.

Ce qu'il faut d'ores et déjà retenir sur ces faits, repose dans l'ampleur qu'il prennent dans la politique générale. Les médias étrangers ne font que les évoquer subrepticement, démontrant le peu d'intérêt à accorder au linge sale de la France à laver en famille. La population, elle, n'en est plus à quelques affaires de ce genre près qui couvrent la vie politique des élus. Une banalité en soi serait la conclusion que les français tireraient de cet épisode républicain.

En effet, au cœur d'une crise sociale majeure, où des gens seront jetés hors du champ du travail, ce genre de procès attire les curieux malsains qui en exploitent sciemment

le contexte pour des raisons purement politiques. Hormis les journalistes dont le devoir est de restituer avec le plus de vérité possible les actes et paroles de chacun, le peuple restera à l'écart de ce qui en fait ne le regarde déjà plus ! Ses véritables préoccupations sont dans l'urgence de la conjoncture actuelle dont il ne sortira pas intact, comme ceux qui seront jugés, ici.

...à suivre. Jean Canal. 24 novembre 2020.

Les voyoucrates expression attribuée au vocabulaire de Maupassant dans « Boule de Suif », qui désigne une classe politique distinguée par ses tendances à utiliser des fonds illégaux ! En 1870, c'est la Commune et la défaite de la France devant les prussiens qui s'avancent sur Paris. Le peuple prend le pouvoir et repousse l'envahisseur. Thiers replié à Versailles, assassine les communards, femmes, enfants et tout ce qui bouge encore ! Louise Michel, la Vierge Rouge, sera déportée en Nouvelle Calédonie avec les autres survivants à ce massacre (1 de plus : les Révolution se font armes aux mains!). Napoléon III s'exile en Angleterre où il mourra. Iphigénie, son épouse pieuse, dévouée, comme toutes les femmes songeuses au prince charmant dont l'existence demeure un vœu pieu inexaucé... en continue manque d'amour, se console avec un coquin de l'époque bien connu par la Maréchaussée du Bourg qui répertorie ses faits et gestes, jusqu'à savoir à quelle heure exactement il défèque (voisins collaboratifs, évidemment) : Jean Canal. Une vie amoureuse naît de ces unions discrètes, répétées à l'envie de la belle impératrice déchue qui trouva chez cet original une particularité sensuelle peu commune chez les Gens d'Ici. Ainsi naquit un enfant qui donna descendance à celui que vous connaissez tous et toutes frémissantes, lorsqu'on évoque son patronyme...

Nous sommes donc en pleine histoire romanesque avec des acteurs qui se disculpent avant un procès qui tarde à commencer. En reculant l'échéance, en effet, les avocats des inculpés, et considérés comme présumés innocents, espèrent créer une atmosphère de confusion des responsabilités de chacun des désignés par la justice, dont d'aucuns se rejettent la responsabilité des méfaits tout-à-fait mineurs ! Bismuth, bien connu en politique pour manier la langue fourchue (« Casse-toi, pauvre Con ! » « Vous en avez marre de cette racaille ? ! On va vous en débarrasser ! ») jouant la carte de l'innocence, se disculpe de toutes accusations, mensongères bien entendu ! Jean Canal, le descendant de la quatrième génération dudit précité dans le précédent paragraphe (l'amant d'Iphigénie), se charge de la rédaction de cette affaire passionnante, dans le cadre d'un long article aux accents littéraires. Malgré le courant ralenti de la Droite du Bourg que quelques clampins de seconde zone, pour ne pas parler de ces idiots inutiles, tentent vainement de représenter toujours maladroitement (c'est à cause de ces critères que les élections de 2017 furent perdues

par un parti qui délègue désormais ses pouvoirs au Rassemblement National !) Et le peuple, pas complètement con dans son ensemble, s'empare de cette occasion d'engager une nouvelle direction de la politique qui adviendra en 2022, après les adieux définitifs de Emmanuel Macron, connu pour sa maladresse et son manque de professionnalisme (chérubin en politique, il fut perdu par là où il pécha!).

Les dernières nouvelles de l'affaire sarkosienne donc ne donnent aucune information sérieuse sur l'avancement d'un procès que toute la presse française attend impatiemment.

Bismuth voulant garder le silence, masqué pour les circonstances sanitaires en vigueur, ne laisse rien paraître de son état (physique, bien sûr) qui pût dévoiler la véritable inquiétude qui le préoccupe pour un avenir compromis, non pas dans la politique, mais dans la séduction légendaire auprès des mamies de 70 ans dont il fut la vedette (on ne peut pas se distinguer dans tous les domaines de la politique). La presse ne fait alors que reprendre le début de l'ouverture du procès, refermé puis renvoyé à lundi prochain, 30 novembre.

Profitons de ce laps de temps pour effectuer un récapitulatif de l'affaire.

Les présumés coupables à innocenter incessamment sous peu :

-Nicolas Sarkozy (« corruption active » et « trafic d'influence »).

Son avocat, Thierry Herzog (« corruption active », « trafic d'influence » et « violation du secret professionnel »).

L'ancien magistrat Gilbert Azibert (« corruption active », « trafic d'influence » et « violation du secret professionnel »). Source journal Le Monde.

Le vif du sujet de cette affaire serait le favoritisme à l'égard d'un Tiers, présent dans la liste que Bismuth voulait favoriser en poste à Monaco. Les écoutes dont on peut supputer à quelques mots près la conversation masquée :

« Allo GIGI, ici, c'est Bismuth

« Tu vas bien ? Et pour ma promotion de haut fonctionnaire à Monaco, tu y penses ?

TKT (code SMS pour ne t'inquiètes pas). Je pense à tout. Avec Mouammar, mon Pot, tout se formalisera comme pour l'attentat de Lockerbie. J'assure ! »

Du chez les Goths, dans le Sud-Ouest, le 30 novembre 2020.

« *A l'infamie !* » c'est le cri lancé au tribunal par l'illustre Bismuth qui comparait ce lundi 30 novembre ! Il se plaint d'être un bouc émissaire d'une affaire montée de toute pièce dans laquelle il est victime de l'agissement d'acteurs à la solde de l'état ! Un complot, encore un autre.

Le début officiel de ce procès vire déjà à la déconfiture : la nouvelle victime, Bismuth, relève des anomalies de procédure que son avocat n'a pas de mal à constater. Le commissaire Bourrel et Sherlock Holmes sont cités en référence, pour leur

compétence.

À suivre.....

Mardi premier jour de décembre :

«Je souhaite dire que je ne reconnais aucune de ces infamies pour lesquelles on me poursuit depuis six ans.» affirme Bismuth avec le flegme de l'innocence.

16 décembre 2020.